

# Les Amis du Musée de la Résistance du Département de la Haute-Vienne

Bulletin n° 7 - 3<sup>e</sup> trimestre 1989

*Président d'honneur* : Colonel Guingouin, compagnon de la Libération, libérateur de Limoges.

*Président* : J.-M. Villelèger, 31, rue Eusèbe-Bombal, 87100 Limoges.

*Vice-présidents* : Mme Bertrand, Abbé Varnoux, G. Fréseau, L. Lebloys, J.-P. Morlon, G. Trayaud, G. Cuisinier.

*Secrétariat* : L. Sage, J. Villegoueix, Couvidou, Defaye, L. Souny.

*Trésorier* : A. Ledot, 58, avenue Georges-Dumas, 87000 Limoges.

*Ordre* : Association des Amis du Musée de la Résistance - CCP 387-22 R Limoges.

## Hommage à Léon ROUX, ravitailleur du maquis

Au martyrologe de la France résistante, aux côtés des maquisards tombés les armes à la main, dont tant de stèles rappellent le sacrifice, se devait de figurer le souvenir de ceux qui, solidaires des "combattants de l'ombre", leur permirent de subsister malgré leurs rudes conditions de vie et qui, à la suite de criminelles dénonciations, ont payé de leur vie leur attitude fraternelle.

Souvenir toujours vivant, malgré le temps écoulé, dans ce canton de Châteauneuf-la-Forêt où, dès juin 1940, brilla la flamme de la Résistance, et considéré par les SS eux-mêmes comme une redoutable forteresse.

C'est ainsi que le dimanche 2 avril 1989, au "Pont-la-Prairie", dans le bourg même de Châteauneuf, a été inaugurée une stèle à la mémoire de Léon Roux, ravitailleur du maquis.

Malgré une pluie fine et glacée, une assistance nombreuse et émue s'était rassemblée sur les lieux. De chaque côté de la stèle, la garde d'honneur, les membres de la famille de Léon Roux et, revêtu de sa tenue rayée du sinistre camp de Buchenwald, l'ancien déporté François Goumillout. Les nombreux drapeaux des comités d'anciens résistants formaient, à l'arrière, une frise tricolore. A la place d'honneur, le fanion de la brigade. Rehaussant la cérémonie, la fanfare "La lyre de Châteauneuf" prêtait son concours.

M. Dupré, maire de Châteauneuf, conseiller général, dévoila la stèle. Après le dépôt des gerbes, il prononça une courte allocution avant de donner la parole à Louis Gendillou, président cantonal de l'ANACR, puis à Georges Guingouin, de l'ordre de la Libération.

L'assistance fut ensuite conviée à un vin d'honneur offert à la mairie par la municipalité.

## Hommage de Claude DUPRE, maire, conseiller général de Châteauneuf-la-Forêt

La commune de Châteauneuf-la-Forêt se devait d'honorer la mémoire d'un des siens : Léon Roux, résistant arrêté à cet endroit même, torturé, déporté et mort en déportation. Vous me permettrez d'avoir une pensée toute spéciale pour la famille : son épouse, son fils, sa fille, ses petits-enfants et ses proches qui n'ont pas oublié ce drame et ce dans la plus grande dignité. Cette dignité qui doit présider à cette manifestation et j'en remercie le colonel Guingouin, compagnon de la Libération et toutes les personnalités présentes. Je remercie M. Gendillou, président de l'ANACR et tous les membres de son association à qui nous offrons cette stèle.

Je remercie enfin toutes les personnes qui, par leur présence, ont voulu marquer leur reconnaissance au sacrifice suprême de Léon Roux.

## Hommage de Louis GENDILLOU, président cantonal de l'ANACR

Je voudrais d'abord remercier la commune de Châteauneuf-la-Forêt qui a bien voulu, à la demande de notre comité, ériger une stèle à la mémoire de notre camarade Léon Roux, mort en déportation au camp de Bergen-Belsen.

Léon Roux était né le 18 octobre 1907 dans la commune voisine de La Porcherie. Marié en 1932 avec Marie Duruis, de La Vigne-Robert, de cette même commune où le ménage s'installa dans la maison familiale, trois enfants vinrent enrichir leur foyer. Léon devient ouvrier papetier, c'est l'usine, les trois-huit; bientôt d'autres activités vinrent s'ajouter : il fut élu par ses camarades de travail au secrétariat du syndicat CGT des papeteries de Châteauneuf, puis c'est 1939, la guerre; Léon fut mobilisé, mais à la suite d'une grave maladie, fut réformé et renvoyé dans ses foyers début mai 1940. Après une longue convalescence, il reprit son travail à la papeterie, mais bientôt l'ambiance n'existait plus, il y avait eu la défaite. Nombreux étaient ses camarades prisonniers, les libérés de plus en plus bafoués, il fallait prendre garde, même à ses paroles. Cela en était trop pour le militant syndical, trop pour l'ancien militant communiste; aussi, lui, le patriote, entra en liaison avec celui qui déjà avait formé un des premiers noyaux de résistance, je veux parler de Georges Guingouin qui deviendra le chef régional de la Résistance, puis colonel et compagnon de la Libération. Léon Roux devint un de ceux qu'on appelait les légaux.

Les légaux étaient ceux qui, tout en participant directement ou occasionnellement à l'action de la Résistance, n'avaient rien changé, au moins en apparence, à leur vie familiale ou professionnelle, mais qui avaient délibérément accepté de courir tous les risques que cela pouvait comporter.

Quand la Résistance s'installa dans la forêt de Châteauneuf, c'est lui, avec son camarade Meymerie d'Augeras qui, entre autres, en seront les principaux ravitailleurs; c'est avec sa famille qu'il cuisait le pain pour les résistants, servait de relais entre les maquis, transportait la nuit le matériel et les armes. Mais il fallait compter avec les délateurs à la solde de l'occupant. Aussi, ce n'est pas par hasard que le



6 avril 1944, un détachement de la Gestapo attendait, ici, à cet endroit, notre camarade qui rentrait de son travail. Le même jour, furent arrêtés ses camarades Léonard Montaudon et son fils Marcel, eux aussi engagés parmi les premiers dans le même mouvement de résistance.

Ce fut des arrestations brutales, puis conduits dans les locaux de la Gestapo au Champ de Juillet à Limoges, pendant plusieurs jours, ce sera les interrogatoires par les tortionnaires de triste mémoire. Ensuite, ce fut le transfert pour Compiègne, sinistre camp de transit où, de juin 1941 à août 1944, près de 54 000 résistants et patriotes se sont succédé, puis, par trains entiers, ont été dirigés sur les divers camps d'extermination en Allemagne ; voyages atroces, presque sans eau ni nourriture. Un exemple : le convoi du 2 juillet 1944, train n° 7909, sont partis de Compiègne deux mille internés, entassés dans des wagons à bestiaux, le 5 juillet à l'arrivée, sur le quai de débarquement de Dachau, seront déchargés plus de cinq cents cadavres. Les chiffres que je donne ont été cités au procès des criminels de guerre de Nuremberg. Notre camarade Léon Roux sera dirigé vers le camp de Bergen-Belsen, dans le convoi qui partira de Compiègne le 26 mai 1944, un camp de travail forcé, filiale des usines métallurgiques Krupp.

Environ 125 000 déportés furent immatriculés dans ce camp. L'effectif, en avril 1945, était de près de 50 000, le SS Hauptsturmführer Joseph Kramer en assurait le commandement. A cette date, une épidémie de typhus sévissait dans le camp, on comptait entre cinq cents à huit cents morts par jour.

Quand les éléments de la 8<sup>e</sup> armée britannique du maréchal Montgomery libèrent le camp le 15 avril 1945, ils trouvèrent un horrible charnier où plus de 7 000 (sept mille) cadavres se décomposaient au soleil, où des squelettes titubants erraient entre les baraques putrides.

Dans ce spectacle horrible, notre camarade Léon Roux connu la libération, mais hélas ! épuisé par la faim et la maladie, la mort le frappera le 4 mai 1945, ce qui fut le cas du plus grand nombre. Il fut de ceux trop affaiblis qui ne purent être évacués du camp. Le dernier convoi de cent quatre-vingts malades qui furent évacués de Bergen vers le 15 mai 1945, ils n'étaient plus que dix-sept vivants à l'arrivée à Roubaix.

Le 21 mai 1945, les autorités britanniques incendièrent, par mesure de salubrité, tous les baraquements et miradors ; ainsi disparurent les vestiges de l'enfer de Bergen-Belsen, un des lieux les plus monstrueux de la déportation.

Puisse cette stèle rappeler le sacrifice de Léon Roux et sa lutte pour la liberté.

Nous devons à sa mémoire de veiller de tout notre pouvoir à ce que plus jamais ne se reproduisent de tels crimes contre l'humanité.

Je voudrais saluer et remercier de sa présence notre camarade François Goumillout, un des rescapés de Buchenwald, témoin de ces temps maudits.

Je vous remercie.

## Hommage de Georges GUINGOUIN, de l'ordre de la Libération

Ici, à jamais, sur les lieux mêmes où il fut arrêté en 1944, puis emmené sans retour en déportation par les Allemands, cette pierre rappellera à la mémoire des hommes le souvenir de Léon Roux, un de ces obscurs qui payèrent de leur vie l'aide si précieuse apportée à ces hors-la-loi qui, l'arme au poing, luttaient pour que notre pays retrouve sa liberté.

Il est bien qu'ici, enfin, en plein cœur de cette région considérée par les SS comme la citadelle de la Résistance, une stèle rappelle l'immense mouvement de solidarité qui permit au maquis d'abord de vivre, puis de prendre cette puissance, à une heure où, sans vergogne, tant de plumitifs s'emploient à anesthésier les consciences.

Les premiers bourgeois du printemps 1943 apparaissaient à peine aux ramures que les maquisards faisaient choix, au plus profond de la forêt de Châteauneuf, du lieu-dit "Les Trois-Chevaux" pour établir leur camp.

Ils n'étaient qu'une poignée mais, déjà, certains d'entre eux avaient fait parler la dynamite : le 15 mars 1943, la veille d'un départ pour le STO, une pile du viaduc de Bussy-Varache avait été détruite. L'Allemand s'était précipité pour se rendre compte des dégâts et, de ce jour, il fallut assurer le transbordement des voyageurs entre les gares de Châteauneuf et d'Eymoutiers, pour tous les usagers de la voie ferrée Limoges-Ussel. C'était une preuve tangible de la réalité vivante de la Résistance. Cet exploit, et maints autres accomplis par les francs-tireurs dont la renommée s'était répandue, devait inciter de nombreux jeunes désireux d'échapper au travail obligatoire en Allemagne à les rejoindre. Il en venait de tous les horizons : de la région parisienne, de la lointaine Bretagne et même d'Alsace. Tous avaient au cœur une volonté farouche. Leurs vêtements civils n'ayant pas résisté à la vie dans les bois, ils étaient aussi dépenaillés que ces "va-nu-pieds superbes" immortalisés par Victor Hugo, les intrépides soldats de l'an II. Leurs conditions de vie étaient des plus précaires et, qui n'a pas connu cette rude existence peut difficilement l'imaginer. Simplement survivre, "tenir" dans les bois était tout un problème et si ces hommes étaient venus là, aux "Trois-Chevaux", c'est qu'ils savaient pouvoir compter sur l'aide efficace d'Adrien Meymerie, d'Augeras et de Léon Roux, de la Vigne-Robert.

Quand la nuit était tombée, alors que certains d'entre eux partaient en expédition, d'autres allaient au ravitaillement dans les deux maisons amies, rapportant tourtes de seigle, pommes de terre, morceaux de lard indispensables... Pour des raisons de sécurité, nul ne devait connaître le lieu de leur cantonnement et c'était le domicile des ravitailleurs qui servait de point de chute pour les liaisons. C'est ainsi qu'un beau jour arriva chez Léon Roux, Henri Granger dit Pignien : Londres demandait qu'on fasse sauter, au Palais-sur-Vienne, l'usine Wattelez de régénération du caoutchouc, produit essentiel pour l'économie de guerre allemande et, à Limoges, une rafle avait décimé le petit groupe de résistants qui se préparait à effectuer cette opération.

Au prix d'un déplacement périlleux à une cinquantaine de kilomètres de là, en pleine nuit, deux maquisards devaient réussir cet exploit.

En juillet 1943, les hôtes des "Trois-Chevaux" changeront de campement et iront s'installer à mi-chemin entre La Croisille et Sussac. Ce seront d'autres cultivateurs qui prendront le relais dans la chaîne de solidarité. Mais hélas ! l'activité de nos amis n'avait pas échappé aux mouchards. Cela amena la police à perquisitionner le 8 septembre 1943 au domicile d'Adrien Meymerie. Et lorsque les éléments de la division du général allemand Brehmer entrèrent à Châteauneuf, le 6 avril 1944, sur les indications qui lui avaient été fournies, la Gestapo arrêta Léon Roux ici même, à la sortie de son travail. Déporté en Allemagne en même temps que nos camarades Montaudon père et fils et, comme eux, à jamais disparu dans les camps de la mort, il payait de sa vie son aide fraternelle aux francs-tireurs.

Durété des temps, son arrestation amenait la misère à son foyer. Restée seule, comment son épouse pourra-t-elle élever son fils Jean et ses deux filles Thérèse et Andrée ? Le service de solidarité de la brigade dirigé par Camille Samy les aidera. Mais après la Libération, ce service étant dissous, la tâche revenait à l'administration. Celle-ci, selon son habitude, ne mit aucune hâte à prendre la relève.

La famille se trouva dans un tel dénuement qu'une collecte de solidarité dut être organisée et que je dus intervenir plusieurs fois avant qu'une pension décente lui soit accordée.



Tant de sacrifices, tant de souffrances et, le combat à peine terminé, c'était déjà le reflux, le retour à l'iniquité !

Que d'attaques calomnieuses n'avons-nous pas subies de la part de ceux qui veulent tuer la mémoire !

Nombreuses sont, dans ce canton, les stèles attestant que là a coulé à flots un sang généreux. "Honneur et patrie" était notre devise et nous n'y avons pas failli. Ne reçurent châtement que ceux qui l'avaient mérité.

Ici, le souvenir est resté vivace de nos sacrifices.

Comment ne pas évoquer l'émouvante cérémonie qui s'y déroula après les combats du Mont Gargan quand défilèrent devant les cercueils alignés devant le monument aux morts les deux cents hommes de la compagnie du gendarme Bariou ?

Que soient remerciés M. Dumeylet et son conseil municipal qui ont œuvré pour que soit dressée cette pierre du souvenir ainsi que M. Dupré, son successeur.

## Les Amis du Musée de la Résistance du Département de la Haute-Vienne

### NOUVEAUX DONATEURS

ANGLADA Eugène 11, Côte-Perrière - 74000 ANNECY .....	100,00 F
M. F. ANTOINE et Mme Y. BOUYER Le Puy Charenton, Fromental - 87250 BESSINES .....	150,00 F
ARTAUD Denis 66, avenue Galleni - 10300 SAINTE-SAVINE .....	100,00 F
AYMARD Nicole La Plaine, Veyrac - 87250 ORADOUR-SUR-GLANE .....	100,00 F
Cabinet Jean BARATAUD 21, boulevard Soult - 75012 PARIS .....	500,00 F
CHAMBRAS Armand Bois-Foirail - 19140 UZERCHE .....	100,00 F
M. et Mme CHASTANET Claude Modern-Impression, 9, avenue de Turenne - 87100 LIMOGES ..	100,00 F
DESJACQUES François 6, rue Filaterie - 74000 ANNECY .....	100,00 F
DUBOIS Raymond 30, rue de Châteauroux - 87100 LIMOGES .....	100,00 F
FAYE Marcelle 19, rue Victor-Hugo - 75005 RIHLAC-RANCON .....	100,00 F
FOUGEROUSE Georges 11, avenue Aristide-Briand - 46220 PRAYSSAC .....	100,00 F
D <sup>r</sup> FUENTES, chirurgien-dentiste Vianne - 47230 LAVARDAC .....	100,00 F
M. et Mme GAUTHIER Robert 35 bis, rue Pascal - 87100 LIMOGES .....	100,00 F
M. et Mme INIZAN René Au Porche - 19260 TREIGNAC .....	100,00 F
MARCHESSOU Maurice 25, rue Colla - 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER .....	100,00 F
M. et Mme PASTIER Marcel 18, cité Barrière - 87400 SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT .....	100,00 F
D <sup>r</sup> PEYRICHOU Maurice 26, Domaine du Treizain - 83580 GASSIN .....	200,00 F
PLENEL Hervé 14, rue de Bruxelles - 75009 PARIS .....	150,00 F
D <sup>r</sup> RENAUDIE Albert Aurières - 87270 CHAPTELAT .....	100,00 F
ROMECKI Henri 257, rue Armand-Dutreix - 87100 LIMOGES .....	100,00 F
ROULIERE Paul Marchand de matériel - 87110 SOLIGNAC .....	100,00 F
SARDAIN Robert 9, rue du Champfour - 87000 LIMOGES .....	100,00 F
UGARTE Louis 7, rue Doléac - 64700 HENDAYE .....	100,00 F
VAUDEY Lucien 59, rue Nicolas-Remond - 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS	100,00 F
VIGIER Jean-Pierre 70, rue du Javelot - 75465 PARIS cedex 13 .....	100,00 F

### NOUVEAUX ADHERENTS

M. et Mme BAUDET Jean Crézin - 87220 FEYTIAT .....	50,00 F
M. et Mme BECHADE A. 10, rue du Rougeron - 87270 COUZEIX .....	50,00 F
Mme BESSON Claude 50, rue du Clos-Augier - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
BESSON Lucien Sénas Saint-Auvent - 87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE ..	50,00 F
BESSON Henri 24, rue Camille-Jullian - 87000 LIMOGES .....	50,00 F

Mlle BATAILLE Emmanuelle 12, rue du Petit-Paris - 37110 CHATEAU-RENAULT .....	50,00 F
BONNAFY Franck 10, place Sadi-Carnot - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
BONNAFY Jacqueline .....	50,00 F
BONNAFY Hervé .....	50,00 F
BONNAFY Marie-Annick .....	50,00 F
BORDAS Raymond 87140 NANTIAT .....	50,00 F
CALLET Jean Le Petit-Pourciel - 87500 COUSSAC-BONNEVAL .....	50,00 F
Mme CHAMPCEIX Suzanne 13, rue Mounet-Sully - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
CHIBOIS Jean-Jacques 2, rue des Trois-Maisons - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
M. et Mme DECOUAIIS René 34, rue de Châteauroux - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
DIOT Henri 122, avenue Ed-Herriot, appartem. 61 - 10000 TROYES .....	50,00 F
EUROLIBRAIRIE DIFFUSION 5, place Fournier - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
M. et Mme ELOTTIERE Jean-Charles Les Francines - 87270 COUZEIX .....	50,00 F
M. et Mme GARAUULT Yves 3, rue du Masan - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
Mme GRANGER Jacqueline 32 A, rue de la Mouillère - 45100 ORLEANS .....	50,00 F
HERVY Pierre Henriat - 87240 AMBAZAC .....	50,00 F
M. et Mme JACQUET J.-P. ....	50,00 F
13, rue J.-J.-Rousseau - 87350 PANAZOL .....	50,00 F
JOUHAUD Pierre 152, rue Aristide-Briand - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
KIENER Michel 128, avenue Ernest-Ruben - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
MOUNIER Rémy 14, impasse de Chatou - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
MOREAU Pierre "Maison-Rouge" - 87800 SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES	50,00 F
Mme MOREL Paulette 24, rue Théodore-Bac - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
OUAGNE Dominique Le Pré-St-Yrieix, route de Puy-Méry - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
OUAGNE Jacques Le Pré-St-Yrieix, route de Puy-Méry - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
PERIGORD Michel 39, rue François-Perrin - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
M. et Mme PORTEFAIX Robert 14, rue Corot - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
RAYMONDAUD Yves Bellevue - 87310 SAINT-AUVENT .....	50,00 F
RIGOUT Marcel Saint-Genest-sur-Roselle - 87260 PIERRE-BUFFIERE .....	50,00 F
M. et Mme RIOUX André 13, square des Pinsons - 87170 ISLE .....	50,00 F
ROMAIN Alexandre 9, rue Pierre-Mallet - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
Mme SOUDANAS Adèle 54, rue Camille-Pissarro - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
M. et Mme ROYER Guy 55, rue Gallieni - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
M. et Mme TRICARD J.-J. Lot. du Haut-Mauzelet, 4, allée A.-Bergès - 87280 LIMOGES ..	50,00 F
mme VARLET Bernadette 16, rue Donzelot - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
Mme VARLET Bernadette .....	50,00 F
16, rue Donzelot - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
M. et Mme VASSENT F.-Philippe 16, impasse Casimir-Ranson - 87000 LIMOGES .....	50,00 F
Mlle VILLEGOUREIX Marie-Hélène 10, impasse du Chatou - 87100 LIMOGES .....	50,00 F
WIRTH Laurent Rue Jean-Moulin, Cognac-la-Forêt - 87310 ST-LAURENT/GORRE	50,00 F



# La vie de l'Association

Le samedi 1<sup>er</sup> avril 1989, à la salle Léo-Lagrange de la mairie de Limoges, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association sous la présidence de Georges Guingouin, président d'honneur et de Jean-Marie Villeléger, président actif. Avaient pris place, à leurs côtés, Lucien Sage, secrétaire général, Villegoureux, secrétaire adjoint, Albert Ledot, trésorier, et Marcel Perrin, trésorier adjoint.

Après les paroles de bienvenue, J.-M. Villeléger fit part des excuses de Mmes Bertrand, Anna Pouzache, de MM. Aumont, Dutheil, Gendillou Louis, Giraud, Kiener, Lafaye Claude, Mériquier Roland, Planteligne Emile, Pommaret, Pouzache René, Roche, Santrot, Taurisson et Vergnajou.

Puis il présenta le rapport moral que nous avons publié dans le précédent bulletin et ensuite donna la parole à Georges Guingouin.

Ce dernier, à son tour, salua l'assemblée : « J'ai devant moi des visages chers, ceux d'anciens camarades de combat du temps de la tempête, et aussi les visages nouveaux de ceux qui sont venus à la rescousse pour combler les vides de plus en plus nombreux dans nos rangs. Je vous remercie tous de contribuer à cette tâche essentielle de l'heure : faire en sorte que la flamme du souvenir, malgré toutes les vicissitudes qu'elle a connues en Limousin, brille de tout son éclat.

Plus que partout ailleurs, notre lutte a été l'objet de falsifications, de calomnies les plus outrancières. Depuis un certain temps, c'est un véritable pilonnage d'artillerie lourde — comme auraient dit nos pères en souvenir de 14-18 — que nous subissons ».

G. Guingouin cite ensuite de multiples exemples où se manifeste la volonté de nuire délibérée de certains. Il faut, hélas ! y ajouter, pour d'autres de bonne foi, la méconnaissance des conditions réelles de la lutte des maquisards qui, en plus du danger que connaît le soldat au feu, avaient à faire face à la délation.

Ainsi, dernièrement, toute la presse limousine a fait écho à la cérémonie du souvenir rappelant que le 14 février 1944, trente-quatre jeunes maquisards du Pont-Lasveyras furent fusillés, treize autres déportés dont sept moururent dans les camps de la mort. Mais aucun de ces journaux n'a précisé la raison véritable de ce massacre. L'un d'eux s'est même hasardé à dire qu'il s'agissait d'une « action de représailles ». Or, la vérité historique — que les lecteurs avaient le droit de connaître — est tout autre. C'était la conséquence d'une dénonciation de la part du propriétaire du moulin du Pont-Lasveyras où les maquisards avaient établi leur campement, le docteur Dutheil, de Limoges qui, pour cette action infâme toucha 200 000 francs de la Gestapo !

Beaucoup de ceux qui traitent de la Résistance n'en connaissent rien. Les versions les plus éhontées ont circulé concernant le martyr d'Oradour-sur-Glane et que d'efforts n'a-t-on pas déployés, tous azimuts, pour discréditer notre action ! Ce fut pourtant l'une des plus glorieuses soit par son antériorité, soit par les initiatives fécondes qui furent prises, soit parce que, au-delà des divergences politiques, les soldats de l'ombre étaient unis comme les doigts d'une même main.

C'est cette fraternité dans l'action que nous devons retrouver. A ce jour, notre Association compte 293 adhérents. Pour pouvoir publier chaque trimestre notre bulletin à 1 000 exemplaires et ainsi faire barrage à l'intoxication permanente, il nous faut augmenter ce nombre.

Que chacun, chacune, fasse l'effort de trouver de nouveaux maillons...

Après l'intervention de G. Guingouin eut lieu un échange de vues très suivi de l'assistance. Après quoi, on procéda à la nomination du nouveau bureau.

Président d'honneur : G. Guingouin.

Président : J.-M. Villeléger.

Vice-présidents : Mme Bertrand, Abbé Varnoux, MM. Villegoureux, Couvidou, Defaye, Guy Cuisinier.

Secrétaire : Lucien Sage.

Trésorier : Albert Ledot ; trésorier adjoint : Marcel Perrin.

Contrôle financier : MM. L. Berdasé, Bertrand, Pêcher.

Membres du bureau : Mme Duqueyroix, MM. Aumont, Bastard, Demay, Duval, Mériquier, Monédiaire, Pataud, Riffaut, Valéry.

**45<sup>e</sup> anniversaire des combats du Mont Gargan**

**Dimanche 23 juillet 1989, à 10 heures**

à Saint-Gilles-les-Forêts

Pour assurer la vie de notre association,  
**pensez à régler vos cotisations 89**

à notre trésorier **M. Albert Ledot**  
58, avenue Georges-Dumas, 87000 Limoges